

Art.1. Objectifs

- Accompagner les jeunes vers la pagaie verte dans les 3 milieux.
- Préparer les jeunes à des niveaux de compétences sportives régionales et nationales
- Créer une dynamique de groupe
- Motiver les jeunes à s'inscrire sur un projet « aspirant moniteur pagaie couleur »
- Motiver les jeunes à s'inscrire sur un projet sportif (Stages, CLE...)

Art.2. Public ciblé

Le Challenge est ouvert aux benjamins, minimes, cadets non débutants et avec niveau pagaie jaune minimum.

Art.3. Calendrier

- Le challenge est composé de 5 étapes maximum et d'une finale sur 2 jours
- La finale sur un weekend sera organisée conjointement avec le Plateau Pagaie Couleur.
- Le calendrier de la saison est défini lors de la réunion du Comité Directeur fixant le calendrier départemental.
- L'organisation d'une étape du challenge est proposée à un club et non imposée.

Art.4. Contenu de l'animation

Les épreuves doivent approcher un maximum de variétés : bateaux directeurs ou manœuvriers, pagaie simple ou pagaie double, monoplace ou équipage dans les 3 milieux eau calme, eau vive et mer.

Des ateliers de validation de pagaies couleurs et des quizz sur l'environnement ou la vie fédérale sont proposés le matin.

Des compétitions sont organisées l'après-midi par catégorie.

Le contenu des épreuves est défini par les Conseillers techniques Départementaux (CTD) en collaboration avec le club, en cohérence avec le lieu de pratique ainsi qu'avec le dispositif pagaies couleurs.

Les invitations sont établies et envoyées par un CTD et doivent parvenir aux clubs 3 semaines avant la date du challenge. Elles comportent le programme ainsi que les fiches pagaies couleurs servant de référence pour la préparation des jeunes en amont de l'étape.

Les inscriptions et le suivi informatique sont gérés par un CTD. La gestion administrative de la course est gérée par un CTD avec l'aide de bénévoles du club organisateur.

L'organisation technique le jour de la compétition est gérée par le CTD, les cadres techniques des clubs. Les Aspirants Moniteurs, notamment ceux en formation, seront invités à participer à cette organisation pour compléter leur formation.

Les médailles du classement final du challenge sont fournies par le CDCK56.

Les coupes du classement final des clubs sont fournies par le CDCK56.

Art.5. Cahier des charges pour le club organisateur

Pour le bon déroulement de l'étape, un minimum d'obligations est demandé au club organisateur :

- Se mettre en rapport avec le CTD pour le déroulement des épreuves et l'élaboration de l'invitation au moins 3 semaines avant l'étape ou la finale
- Prévoir un local à l'abri avec prise électrique pour le secrétariat
- Prévoir un espace restauration comprenant minimum café (mise à disposition d'un percolateur par le CD) et quelques sandwiches pour les organisateurs. Demander une autorisation d'ouverture de buvette si vente d'alcool ou de sodas
- Prévoir les repas pour, au minimum : les CTD, la personne du CDCK56 responsable de l'informatique
- Prévoir 1 ramette de papier
- Prévoir un chocolat chaud gratuit pour les jeunes compétiteurs à la fin de la journée
- Fournir les médailles pour les podiums des étapes
- Venir chercher la remorque contenant le kit compétition
- Avec l'aide d'un CTD, les ateliers doivent être prêts la veille de l'étape
- Accueil des clubs à 9h30
- S'occuper des dossards : récupération avant la course, préparation avant la course en faisant 1 sachet par club (liste fournie par le CTD), laver, sécher et trier par dizaines après la compétition, restitution à la personne chargée de stocker les dossards
- Ranger, nettoyer, sécher les matériels du kit compétition et ramener la remorque
- Prévenir le cadre technique responsable du matériel si le matériel est endommagé.

Art.6. Clubs participants

Obligation de mettre à disposition les bateaux du parc départemental si ceux-ci sont nécessaires à l'étape.

Envoyer les inscriptions le mercredi précédent l'étape du challenge.

Fournir des cadres et des bénévoles pour aider à l'organisation : ateliers de validation des pagaies couleurs, chronos, juges...

Art.7. Classement

Étapes et Finale

Les étapes et la finale font l'objet d'un classement par catégorie.

Une étape ou la finale peuvent comporter plusieurs épreuves.

Chaque épreuve fait l'objet d'un classement individuel.

Le 1^{er} de l'épreuve obtient 0 point, le 2^{ème}, 2 points et ainsi de suite jusqu'au dernier.

Le 1^{er} de l'étape ou de la finale est le compétiteur qui obtient le moins de points.

Pour éviter des ex aequo sur les 3 premières places, l'épreuve prépondérante de l'étape devient prioritaire.

Classement général

Chaque compétiteur cumule ses points à chaque étape.

Le résultat de la moins bonne étape est retiré du cumul.

En cas d'absence à une étape, le compétiteur obtient 100 points. Dans le cas où il y a une étape sans classement individuel, le compétiteur absent obtiendra un nombre de points égal au nombre de compétiteurs présents à l'étape dans sa catégorie.

Classement des clubs

A l'issue de la finale, un classement général des clubs est élaboré. Le club qui obtient le plus de points gagne le Challenge.

Les points sont obtenus de la façon suivante :

Sur le classement général du Challenge : pour les catégories comportant plus de 5 compétiteurs, le 1^{er} obtient 10 points, le 2^{ème} obtient 8 points, le 3^{ème} obtient 7 points et ainsi de suite jusqu'au 9^{ème} qui obtient 1 point. Les autres compétiteurs après le 9^{ème} obtiennent 1 point.

Sur le classement général du Challenge : pour les catégories comportant moins de 6 compétiteurs, le 1^{er} obtient 5 points, le 2^{ème} obtient 4 points, le 3^{ème} obtient 3 points et ainsi de suite jusqu'au 4^{ème} qui obtient 1 point. Les autres compétiteurs après le 4^{ème} obtiennent 1 point.

Sur la participation au Challenge : chaque participation à une étape ou à la finale fait gagner 1 point par compétiteur par club.

Sur la participation au Plateau Pagaies Couleurs : chaque participation à un plateau ou à la finale fait gagner 1 point par compétiteur par club.